

## Agent de Prévention et de sécurité (TFP) + SSIAP

## Financement



Formation professionnelle continue  
Programme régional de formation  
(PRF AS)

N° de marché : 2023P102S05288

## Organisme responsable et contact

CREDER -MACC1 BORDEAUX  
DIAT Catherine  
05.56.32.13.13  
formation.securite@macc1.net

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle  
Information collective

## Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

## Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette  
composante seront précisés et détaillés dans  
la réponse de l'organisme de formation.

## Prérequis pédagogiques :

Les prérequis à l'entrée en formation sont les  
suivants :- être âgé de 18 ans minimum- avoir  
une autorisation préalable du CNAPS ou une  
carte professionnelle d'une autre spécialité de  
la sécurité privée en cours de validité.- réussir  
le test de branche (ADEF) pour valider le  
niveau en français NB :depuis mai 2021, les  
ressortissants étrangers doivent être titulaire  
d'un titre de séjour depuis plus de 5 ans pour  
demander une autorisation préalable.le  
SSIAP1, qui nécessite une aptitude  
médicale justifiée par un certificat médical  
établi par le médecin traitant

Contrat de  
professionnalisation  
possible ?

Non

## Objectif de la formation

La présente consultation cible des actions devant répondre aux besoins en compétences des entreprises, et en qualification des publics afin de faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

## Contenu et modalités d'organisation

Accueil - Accueil : Présentation de l'équipe, Visite du centre, Dossier de rémunération, Information sur le positionnement, Présentation des modules  
Positionnement : Evaluation des connaissances et compétences transversales, Bilan personnel/professionnel  
Synthèse du positionnement : Individualisation du parcours, Informations sur la VAE, Elaboration de l'annexe pédagogique  
Formalisation de l'engagement : Signature du contrat de formation + annexe personnalisée  
Bilans intermédiaire et final : Point d'étape/réajustement éventuel  
d'un parcours, Parcours à venir, Evaluation finale de l'action - 21 h  
Module juridique - Acquérir le cadre légal du métier d'Agent de Sécurité pour exercer son métier dans le respect du code de déontologie et de ses obligations :- le livre VI du code de sécurité intérieure parties législatives et réglementaires- Connaître les dispositions utiles du code pénal.- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche. - 21 h  
Gestion des conflits - repérer les comportements conflictuels- savoir gérer une situation conflictuelle- Résoudre un conflit  
Module inclut 7h de pratique en fin de formation - 14 h.  
Module stratégique - Compréhension, transmission et restitution des consignes écrites et /ou verbales;- Transmission des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ;- Transmission des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents.- faire un compte rendu oral ;- Rédiger un compte rendu écrit ;- Présenter et rédiger un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre.les outils de transmission  
Réaliser une remontée d'information.Utilisation de l'outil informatique et de logiciels spécifiques - 8 h  
modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier - L'objectif de ce module est de permettre au futur agent d'appréhender une personne dans le respect de son cadre légal d'intervention.Savoir :- Savoir respecter les conditions d'appréhension de l'article 73 du CPP.- Définition des missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères :- Filière surveillance- Filière

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

## Validation(s) Visée(s)

Agent de prévention et de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

## Et après ?

## Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00504522	du 07/10/2024 au 17/01/2025	BORDEAUX (33)	CREDER -MACC1 BORDEAUX		Non éligible	
00534219	du 03/03/2025 au 12/06/2025	BORDEAUX (33)	CREDER -MACC1 BORDEAUX		Non éligible	